

Procès-verbal de Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 novembre 2022

Date de la convocation : 9 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 14

Le mercredi 16 novembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Mus, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Armelle GROSJEAN, Vice-Présidente du CCAS, en l'absence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire, excusé.

Présents : Mesdames et Messieurs, Claire Lise BECHARD, Brigitte BONIFACE, Linda DHAUSSY, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Andrée MARTIN, Christian MARTIN et Corinne ORTEGA DOREY.

Absents excusés :

Monsieur Patrick BENEZECH qui a donné procuration à Madame Armelle GROSJEAN
Monsieur Fabien MIGLIORINI qui a donné procuration à Madame Brigitte BONIFACE
Monsieur Ghislain MARCANT qui a donné procuration à Madame Andrée MARTIN
Monsieur Philippe POUJOL qui a donné procuration à Madame Claire Lise BECHARD
Madame Magali RABANIT qui a donné procuration à Madame Corinne ORTEGA DOREY

Était absent :

Monsieur Frédéric AUSSEL.

Le quorum est atteint avec 8 membres présents.

La séance est ouverte à dix-huit heures trente minutes. Madame Linda DHAUSSY est désignée secrétaire de séance.

Madame Armelle GROSJEAN rappelle que le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022 a été adressé à tous les membres du CCAS. Ce dernier n'appelant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1- **Choix du colis pour Noël et dates de distribution**
- 2- **Choix du menu du repas de Noël le 10 décembre 2022**
- 3- **Animation pour le repas de Noël**
- 4- **Retour sur sortie à la journée en Aveyron**
- 5- **Retour sur actions Octobre Rose**
- 6- **Questions diverses**

CHOIX DU COLIS POUR NOEL ET DATES DE DISTRIBUTION

Madame Armelle GROSJEAN indique qu'il s'agit d'entériner le choix du colis qui a été sélectionné par la majorité des membres du CCAS, selon échanges et présentation des différentes propositions ; ce sont les paniers des 429 IDEES à CODOGNAN qui ont été retenus, au prix de 20€ pour 1 personne et 30€ pour 2 personnes.

Elle précise que seules 10 personnes et 4 couples n'ont pas répondu malgré les relances effectuées par téléphone et à domicile ; exceptionnellement pour cette première année avec la formule du choix entre le repas et le colis pour les 70 ans et plus, considérant que les personnes concernées retirent habituellement leur colis ; elle propose de commander ce nombre de colis

« supplémentaires » et d'informer les bénéficiaires, lors de la remise, que sans retour du coupon réponse l'an prochain, aucun colis ne leur sera distribué.

Ainsi il sera commandé 79 colis d'une personne et 39 colis de deux personnes.

La distribution aura lieu lors de permanences tenues conjointement par les membres du CCAS et les membres du CMJ le vendredi 2 décembre de 9h à 12h et de 14h à 18h et samedi 3 décembre de 9h à 12h (ces dates paraîtront dans le prochain bulletin municipal distribué fin novembre) ; le reste des colis non distribués aux personnes qui ne peuvent se déplacer sera apporté à leur domicile la semaine suivante.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS présents passent au vote, le projet présenté par Madame Armelle GROSJEAN est adopté :

VOTE :

Pour = 13

Abstention = 0

Contre = 0

CHOIX DU MENU DU REPAS DE NOEL

Le repas de Noël aura lieu le samedi 10 décembre 2022 et Madame Armelle GROSJEAN avait présenté 3 devis de traiteurs lors de la dernière AG :

- La Toque Gourmande à UCHAUD, 26€ vin non compris.
- La Cigale à NIMES, 32€ vin compris.
- Le Petit Nageois à NAGES, 32€ vin compris.

Le choix du menu qui a été sélectionné par la majorité des membres du CCAS, selon divers échanges, est celui du traiteur de Nages LE PETIT NAGEOIS au tarif de 32 € par personne se composant comme suit :

REPAS DES AINES

Vin/café/pain/eau

Service à table

Vaisselle, nappes, serviettes compris.

Apéritif (kir)

Entrée

Salade terre et mer, foie gras/saumon

Plat

Fondant de chapon farci aux fruits sec et morilles

Fromages

Dessert

Flambée norvégienne

Les invitations au repas étant prévues pour 12h, l'accueil se fera à partir de 11h15/11h30 par les membres du CCAS présents.

Il est évoqué la possibilité d'avoir un signe distinctif pour les membres du CCAS pour ce genre d'animation : bandana ? badge ? avec le prénom et le LOGO du CCAS de MUS... à l'étude...

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS présents passent au vote, le projet présenté par Madame Armelle GROSJEAN est adopté :

VOTE :

Pour = 13

Abstention = 0

Contre = 0

ANIMATION POUR LE REPAS DE NOEL

Madame Armelle GROSJEAN explique qu'elle a demandé 3 devis pour l'animation du repas de Noël à des personnes qui proposaient des tarifs à moins de 500€ la prestation ; seul une personne était disponible pour la date retenue : M. Raymond RIBOULET, qui propose 5 heures d'animation pour chanter et danser sur un répertoire allant de la variété française d'hier et d'aujourd'hui en passant des airs d'opéra d'opérette et chants de Noël...
Pour un montant de 350 EUR.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS présents passent au vote, le projet présenté par Madame Armelle GROSJEAN est adopté :

VOTE :

Pour = 13

Abstention = 0

Contre = 0

RETOUR SUR SORTIE A LA JOURNEE EN AVEYRON

Madame Armelle GROSJEAN explique que pour la journée en Aveyron (visite des caves Papillon à ROQUEFORT le matin, déjeuner sur place puis visite du Viaduc de MILLAU l'après-midi), seules 31 personnes étaient inscrites.
Les tarifs pour 50 personnes maximum à 54€ par personne, avec une place gratuite à la 26^{ème} inscription n'ont donc pas pu être maintenus et le prestataire a facturé cette sortie à 69 € par personne en conservant la place gratuite.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS présents procèdent au vote. La proposition de règlement de la facture pour un montant total de 2 070 €, duquel il faudra déduire 1 558 € de participations encaissés, soit un reste à charge de 512 € pour le CCAS est adoptée par :

VOTE :

Pour = 13

Abstention = 0

Contre = 0

RETOUR SUR ACTIONS OCTOBRE ROSE

Madame Armelle GROSJEAN confirme que la marche MUS / AIGUES VIVES, en partenariat avec le CCAS d'AIGUES VIVES, les associations sportives des deux villages et les membres du CMJ, s'est bien déroulée le dimanche 16 octobre 2022.
Les dentelières de MUS ont confectionné et fait don d'une vingtaine de coussins cœurs et grâce à la participation de la bibliothèque municipale et des commerçants, la vente de tee-shirts et de nœuds roses a rapporté 160 €, auquel s'ajoute le don du CCAS de 100 €.

Les fonds récoltés seront remis à l'association Les Roses du Gard au profit de la Maison Rose et Olivier.

Pour l'année prochaine, le collectif « La Palette Colorée » propose de confectionner les petits tableaux sur chevalet à mettre à la vente au profit de l'association.

QUESTIONS DIVERSES :

- Madame Armelle GROSJEAN propose de réfléchir pour l'année prochaine à la mise à disposition de « boîtes d'urgence », plusieurs CCAS des communes aux alentours proposent déjà ce matériel aux personnes qui le souhaitent.
Il s'agit de fournir une boîte en plastique étanche à mettre dans son réfrigérateur avec une copie de documents utiles en cas de départ précipité pour une hospitalisation, la liste des documents à photocopier est remise avec la boîte (copie carte vitale, pièce d'identité, ordonnances...), ainsi que des autocollants à apposer sur la porte du réfrigérateur et sur la boîte.
Les services de secours sont habitués à ce système...
La première étape serait d'informer et de recenser les personnes susceptibles d'être intéressées avant d'acheter le matériel...

- Madame Christelle LIVIGNI PALOMINO informe que la Banque alimentaire fera une collecte les 24 et 25 novembre prochain.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 19h20.